

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/09/2007 - Convocation du 19/09/2007  
Compte rendu affiché le : 05/10/2007  
Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Votants	21

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMANN; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme DESVIGNES; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. BOUREZG (pouvoir à Mle MILLET); M. POINT (pouvoir à M. GONDELAUD); M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

**Absents excusés :** Mme PERRIN; Mme BERRA; M. FORGET

**Absents :** M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme ZULI; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

## Objet : Bilan de Clôture - Maison de la Musique

La commune avait confié à un mandataire, la SERL (Société d'Équipement du Rhône et de Lyon), la réalisation du programme "Maison de la Musique".

Le bilan de clôture de l'opération réalisée par la SERL et visé par les Commissaires aux Comptes de celle-ci fait état d'un excédent à reverser à la commune de **16 075.28 €**.

Cette somme, désormais, doit être reversée à la commune.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le bilan de clôture de l'opération "Maison de la Musique" présenté par la SERL,
- **APPROUVE ledit bilan de clôture et le reversement à la commune de l'excédent de 16 075.28 € au budget communal,**
- **DIT que la recette est prévue au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 27 septembre 2007  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 09/10/2007  
Publication ou affichage du 09/10/2007  
Paul LAFFLY,  
Maire.